



Union paysanne
C.P. 515, succursale Bureau Chef
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7B8
Tél. (450) 230 5046
paysanne@unionpaysanne.com

Colbex Levinoff : Sam Hamad et Pierre Corbeil doivent rassurer les producteurs de bovins qu'ils n'auront pas à supporter une possible faillite de l'abattoir.

20 mars 2012, St-Hyacinthe. Ce n'est pas un secret de polichinelle que sans le cautionnement bancaire du ministère du Développement économique, l'abattoir Colbex Levinoff plongerait vers la faillite. Depuis l'été 2011, ce ministère cautionne une marge de crédit de 10 millions en plus d'être le prêteur d'une somme initiale de 19 millions. Colbex-Levinoff est donc passé en 6 ans du statut d'entreprise privée rentable, à entreprise en faillite technique sous contrôle d'un syndicat de l'UPA.

Pourtant, ceux qui devront supporter l'échec de ce fiasco : les producteurs de bovins, ne savent toujours pas le salaire des gestionnaires de l'abattoir, autrefois propriétaire, les frères Cola. Ils ne savent pas plus pourquoi la FPBQ a racheté les parts des frères Cola alourdissant ainsi les dettes de l'abattoir sans retourner faire autoriser cette dépense de 12,5 millions par les producteurs.

Après avoir demandé une enquête publique la semaine dernière dans tout le dossier de l'abattoir, **l'Union paysanne demande maintenant à Sam Hamad et Pierre Corbeil de rassurer les producteurs de bovins du Québec qu'ils n'auront pas à supporter une faillite de l'abattoir.** Le gouvernement a une responsabilité dans ce dossier. *«Aucun garde-fous n'a fonctionné et les producteurs de bovins sont sans protection»*, déclare Benoit Girouard président de l'Union paysanne. Ce n'est pas aux producteurs de bovins de payer les pots cassés pour le gâchis effectué par leur syndicat en situation de monopole.

Malgré :

- Des avis nombreux et défavorables de fonctionnaires provenant de différents ministères quant à l'implication du gouvernement dans le montage financier de la Fédération, cela n'a pas empêché l'ex-ministre Françoise Gauthier, de signer cette entente.
- Que le montant de la vente dépasse de 6 fois le coût d'un abattoir neuf, tel que mentionné en début de dossier par de nombreux experts, cet avis fût ignoré.
- Que la Régie des marchés agricoles n'a pas fait son travail en exemptant, avec peu de garantie, la FPBQ de l'application des articles 60 et 128 de la loi sur la mise en marché des produits agricoles. C'est un dossier qui aurait dû demander beaucoup de garanties en raison des risques et de la position dominante de marché, donné à la Fédération.

Des centaines de producteurs de bovins ont déclaré depuis le début avoir été contre l'achat de l'abattoir. Seront-ils tenus responsables d'une faillite simplement du fait qu'ils sont obligés de passer par la FPBQ pour vendre leurs bêtes?

L'achat de l'abattoir Colbex-Levinoff par la FPBQ demeure l'un des plus importants fouillis agricoles des 10 dernières années. Combiné à la faillite de l'abattoir Zénon-Billette, un autre des projets casse-cou de la FPBQ, cela fait ressortir les vices de fonctionnement du système agricole québécois auquel le ministre Corbeil devra s'attaquer dans sa future politique agricole.

L'Union paysanne le répète, **le ministre Corbeil ne peut en aucun cas faire payer les pots cassés aux producteurs de bovins du Québec.** Il se doit de faire comme dans le dossier de la dette de la Financière agricole qui totalisait plus de 1 milliard de dollars et qui a été absorbé par son gouvernement. Rappelons que dans un CA dominé par l'UPA et son président, la Financière agricole n'a jamais réagi à l'effondrement de l'Assurance Stabilisation des Revenus Agricoles agissant comme un très mauvais gestionnaire du bien public.

Le ministre a maintenant deux demandes sur son bureau....une pour le déclenchement d'une enquête publique et l'autre de rassurer les producteurs de bovins du Québec.

Pour information :

Benoit Girouard
Président Union paysanne
450-495-1910

Maxime Laplante
Vice-président
418-926-2473